

CONGO

Egalité entre hommes et femmes

Souvenons-nous qu'en septembre 2000, 191 pays ont signé la Déclaration du Millénaire de l'ONU pour réduire la pauvreté pour 2015. Cette déclaration contenait huit objectifs, nommés « les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ». Qu'en est-il au Congo du troisième objectif qui prône « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » ? Albertine Tshibilondi, philosophe, professeure d'universités, spécialiste en la matière, et directrice du Centre d'Etudes Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI) nous parle de l'égalité de l'homme et de la femme (ou l'égalité de genre) dans la société congolaise. Dans ce numéro du KARIBU, elle précise d'abord quelques concepts et souligne l'importance d'un budget consacré à la recherche, la formation et la sensibilisation dans le domaine du genre. Dans le prochain numéro, elle nous parlera des freins à l'égalité de genre. Car la femme et l'homme sont égaux en dignité et en droits.



Le troisième objectif millénaire porte sur l'égalité de la dignité de la femme et de l'homme. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Cela est fixé dans les traités internationaux des droits. Mais, cela ne semble pas suffisant pour combattre la discrimination et le mépris des femmes. Donner aux

femmes un pouvoir égal d'intervention dans les décisions qui influent sur leur vie, de la famille aux instances les plus élevées du gouvernement, c'est leur donner la clef de leur autonomie.

Les femmes comme les hommes congolais ont toujours joué et jouent encore aujourd'hui, un rôle important dans la reconstruction du pays. Actrices du développement socio-économique de la République, les Congolaises connaissent encore de nos jours plusieurs discriminations qui freinent leur pleine participation à la gestion des affaires publiques. Quels sont les freins à l'égalité entre l'homme et la femme (ou l'égalité de genre) en République Démocratique du Congo ? Quels sont les obstacles au renforcement des capacités des femmes congolaises dans le but d'arriver à cette égalité de genre ? Avant de répondre à ces questions, précisons d'abord quelques concepts afin d'éviter certaines confusions.

Le « genre »

Le genre est un concept qui tente de s'imposer dans les analyses et les actions relatives au développement. Il représente l'aboutissement des réflexions et recherches des féministes anglo-saxonnes, et le sens du terme, difficile à traduire en français, s'est peu à peu imposé chez les francophones. Le genre (traduction de l'anglais *gender*) est donc un concept politique et mobilisateur en vue de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce terme apparaît pour la première fois en 1972 chez les Anglo-Saxons, mais il fut diffusé dans les années 80. Le genre concerne donc les rapports entre les femmes et les hommes dans une société. *Le genre n'est donc pas synonyme des femmes*. C'est une erreur de ramener le concept genre à la femme. Si l'on parle souvent des femmes dans l'analyse

liée au genre, c'est parce que leur situation mérite une amélioration à cause de multiples discriminations qu'elles subissent au niveau social, culturel, politique, économique, voire religieux.

Relation homme et femme

L'homme seul ne constitue pas le genre, la femme seule ne constitue pas le genre. Le genre renvoie à la relation entre homme et femme, en s'adressant au rôle masculin et féminin tel qu'il s'est socialement construit. Le concept genre est pertinent dans la mesure où il nous permet de faire la différence entre l'identité biologique (le sexe) et l'identité socio-culturelle (genre) de l'être humain. Le fait d'être du sexe masculin ou du sexe féminin, c'est immuable. Le sexe ne change pas. Mais le genre évolue et change. Les fonctions ou les rôles que l'individu assure dans sa société dépendent de la manière dont chaque société conçoit ce que c'est un homme ou ce que c'est une femme. Ce qui varie suivant le temps et l'espace ou le milieu dans lequel on vit. C'est dire que le genre évolue et change. A partir de ce concept, on a pu développer d'autres théories, des outils d'analyse et des approches notamment dans les questions de développement.

Le concept d'égalité

« Etre égal ne signifie pas être identique ». L'égalité dont il est question concerne l'égalité de répartition des tâches, rôles et responsabilités dans la société. L'égalité des droits fondamentaux des humains. Il s'agit également de l'équité au sens d'une juste redistribution des responsabilités, rôles et un accès équitable à toutes les ressources. Tandis que l'identité (ou la ressemblance) est un concept ontologique. On l'aura remarqué, l'analyse de genre ne s'improvise pas. Elle exige une formation et une méthodologie rigoureuse pour déconstruire les rapports inégaux entre l'homme et la femme dans la société congolaise.

Investir dans une formation et une méthodologie adaptées au contexte

Il est donc important d'investir dans la formation et l'initiation au genre pour acquérir une méthodologie adaptée à chaque contexte. Pour être pertinente, la démarche genre doit être fondée sur des résultats collectés sur le terrain afin d'éviter des *a priori* et des conclusions hâtives. Le principe est de sortir de ce cliché où il faut absolument mettre en opposition homme/femme. Le genre, ce n'est pas la femme seule, ni l'homme seul. Le genre, c'est l'homme et la femme et leurs relations dans la société. *La démarche genre ne vise pas à renverser les rôles, mais à rétablir l'équilibre.* L'approche genre permet de mettre fin aux rapports d'inégalité.

A cause des différences dans les rôles sociaux, les hommes et les femmes ont des besoins pratiques et des besoins stratégiques différents. Ces derniers permettent la transformation du statut de l'individu, femme ou homme. Une étude basée sur le genre, dans tous les domaines de la société congolaise, permet de voir comment se présente la situation des hommes et des femmes de façon globale, leurs besoins pratiques et stratégiques, et les freins à leur égalité.

Budgétiser et financer l'égalité de genre

Pour arriver à cet objectif, il ne suffit pas seulement d'avoir une volonté politique pour corriger les disparités et inégalités entre les femmes et les hommes, mais il faut des moyens suffisants. Il ne suffit pas d'être d'accord pour améliorer les conditions de vie des filles et des femmes, ni de prôner que toutes les filles aillent à l'école. Le problème se trouve au niveau des responsabilités politiques, notamment du budget de l'Etat congolais destiné à l'égalité de genre. Il faut soutenir une budgétisation sensible au genre en allouant des moyens financiers conséquents pour la recherche dans ce domaine.

Dans la récession liée à la crise actuelle, le genre reçoit une allocation budgétaire la plus faible. D'où l'importance de rester vigilant et de poursuivre la sensibilisation et le plaidoyer auprès des politiques, et notamment des parlementaires pour la prise en compte de la dimension de genre dans le processus de budgétisation. Le budget alloué à l'égalité entre les sexes par la RD Congo reste négligeable et souvent difficile à quantifier par manque de données ventilées sur le sexe.

Appuyer des recherches sur l'égalité de genre

Il est important de constituer une base des données sexo-spécifiques dans les différents domaines pour mesurer l'impact des politiques de l'égalité entre femmes et hommes dans les différents secteurs en RD Congo. D'où les chercheurs doivent poursuivre ce projet dans le département "genre et développement".

Appuyer par des subventions les chercheurs, les universités, les centres de recherches pour réaliser des collectes de données sexo-spécifiques. Cela nécessite de disposer des indicateurs construits en fonction des réalités locales ainsi que de collecter des informations qui mettent en évidence les réalités spécifiques des femmes et des hommes à travers toute l'étendue de la RD Congo. Sur base des données disponibles, nous examinerons dans un deuxième temps, les freins et les défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes en RD Congo.

Albertine Tshibilondi, Bruxelles, 18 février 2013

Référence : Albertine Tshibilondi Ngoyi, *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kasai*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Site : www.ceafri.org